

MARS 2026

dim 01 mars	70	78	08h05 à 14h11
lun 02 mars	84	90	08h54 à 15h00
mar 03 mars	94		09h38 à 15h41
mer 04 mars	97	99	10h18 à 16h18
jeu 05 mars	99	99	10h53 à 16h52
ven 06 mars	97	94	11h26 à 17h24
sam 07 mars	91	86	11h56 à 17h45
dim 08 mars	81	75	12h25 à 17h45
lun 09 mars	69	62	16h30 à 17h45
mar 10 mars	55	48	13h25 à 17h45
mer 11 mars	41	34	14h06 à 17h45
jeu 12 mars	28	23	08h05 à 08h43 et 15h11 à 17h45
ven 13 mars	21	23	08h05 à 10h21 et 17h04 à 17h45
sam 14 mars	28	35	08h05 à 12h00
dim 15 mars	42	50	08h05 à 13h04
lun 16 mars	58	66	08h05 à 13h52
mar 17 mars	73	80	08h35 à 14h33
mer 18 mars	87		09h14 à 15h12
jeu 19 mars	92	97	09h52 à 15h49
ven 20 mars	##	103	10h29 à 16h25
sam 21 mars	##	104	11h06 à 17h02
dim 22 mars	##	100	11h44 à 17h38
lun 23 mars	95	89	12h23 à 17h45
mar 24 mars	82	74	13h05 à 17h45
mer 25 mars	66	57	13h56 à 17h45
jeu 26 mars	49	43	08h05 à 08h29 et 15h06 à 17h45
ven 27 mars	39	39	08h05 à 09h59 et 16h44 à 17h45
sam 28 mars	43	49	08h05 à 11h38
dim 29 mars	56	63	08h05 à 13h57
lun 30 mars	70	77	08h47 à 14h53
mar 31 mars	82		09h35 à 15h37

conditions de stationnement à l'avant-port

Le stationnement du bateau est possible à l'avant-port toute l'année **sous conditions**

en basse saison (1er novembre au 31 mars)

GRATUIT

Stationnement gratuit à l'avant-port sans conditions.
Attention, période favorable au mauvais temps et crues de la Liane

en haute saison (1er avril au 31 octobre)

GRATUIT SOUS CONDITIONS

-je rentre de mer et stationne le bateau en dehors des heures d'écluse et je ressort le lendemain en mer à toute heure.

-je rentre de mer et stationne le bateau à l'avant-port en dehors des heures d'écluse et je rentre mon bateau au bassin.

PAYANT

-si je sors mon bateau et stationne mon bateau pendant les heures d'écluse, puis sort en mer le lendemain pendant les heures d'écluse

-si mon bateau séjourne plus d'une nuit à l'avant-port sans sortie significative

Tarif 1ere nuitée: 11€, 2nd nuitée: 16€, 3e nuitée: 21€, 4e nuitée 25€



sécurité

Avant de quitter votre emplacement, ayez toujours le réflexe d'observer l'état des feux de signalisation situés de part et d'autre du barrage.



feux éteints

Aucun danger



feu bleu clignotant

Ce feu indique qu'une activité de libre circulation de poissons (LCP) est en cours.

Un courant à l'avant-port ou au bassin Frédéric Sauvage a lieu. Vous devez faire attention.



1 feu bleu fixe

régulation automatique de la Liane, un courant a lieu à l'avant-port / bassin Frédéric Sauvage. Les sorties/entrées sont possibles, la vigilance reste toutefois demandée.



2 feux bleus fixe

Violent courant en cours. La Liane est en crue. Il est interdit de franchir l'écluse pour les abonnés du bassin Frédéric Sauvage. Extrême prudence demandée si vous devez quitter votre emplacement



nous joindre

06.76.98.74.98

contact@boulogne-marina.fr

VHF 